



« District du Hainaut de Natation »

Assemblée générale annuelle du 31 janvier 2009

PROCES-VERBAL

Membres du bureau présents

Jean Finet – Pascal Ghesquière – René Godart – Elisabeth Polomé – Claude Scieur - Jean-François Carpin – Bernard Parez (Rapporteur)

Représentants

Conseil d'administration FFBN : Yves Hermans – Arthur Vanderbeken

Natation Synchronisée : Jean-Paul Auverdin

Eau Libre : Alain Dolimont

Avant de passer à l'ordre du jour de l'AG, le président Jean Finet demande à l'assemblée d'observer une minute de silence pour les personnes disparues en 2008, M. Jules Jouret, Mme Gilberte Scory, Mme Georges Vanmaeckelberghe, M. Yvan Marchand.

1. Vérification des pouvoirs des clubs

Clubs représentés :

CNT – RCCC – CSC – ENL – HC – DM – CCM – CDC – SNC – CF – GAC – EC – BCSG – BDB -
ONS – NCG – CHAT – SF

Clubs absents :

BST – ESP

Allocution du président

Le président dresse le bilan de l'année écoulée en citant les points positifs et négatifs qui ont marqué 2008

Les points positifs :

- Nous avons eu des représentants aux Championnats d'Europe Seniors et Juniors (Natation et eau libre) ainsi qu'à la COMEN CUP
- Des poloïstes hennuyers font partie de la sélection « Jeunes » de la FFBN
- Nombreux records du Hainaut battus en 2008
- le Hainaut est cinquième à l'interdistrict
- 2 nouveaux clubs ont rejoint la FFBN et le district du Hainaut en particulier, il s'agit du BST (Bernissart Swim Team) et de ESP (Espadons de Leuze)
- Nous comptons une nouvelle piscine de 50 m dans le district, à La Louvière
- Une nouvelle section de natation synchronisée a vu le jour à La Louvière
- Le district est le seul district à avoir organisé une réunion-recyclage du programme TopSwim

Les points négatifs :

- Problèmes de piscine pour pas de clubs (fermeture de certaines piscines, moins d'heures d'entraînement, mauvaises conditions d'entraînement, ...)
- Constatation est faite qu'on a de moins en moins « l'esprit club », pour un oui ou pour un non, des nageurs changent de club
- Suite à des divergences de vue, démission de Benoît Verfaillie de toutes ses fonctions au sein de la commission sportive

2. Approbation du PV de l'AG du 31 janvier 2008

Approuvé à l'unanimité des clubs présents

3. Proclamation des résultats 2008

Se fera plus tard dans la saison avec réception pour les nageurs et leurs proches.

4. Homologation des records

Voir documents reçus

Jacques Leclercq (CHAT) signale qu'il y a moins de records masters renseignés par rapport à ceux du rapport d'activité Masters.

A l'avenir, les records seront communiqués par les différents comités

5. Rapport des activités du bureau et des diverses activités du district

Jacques Leclercq (CHAT) remarque que dans le rapport d'activité WP, on y fait mention de Ciney, alors que ce n'est pas un club du Hainaut. Le rapport sera rectifié.

On demande à JP Auverdin pourquoi il n'ya pas de rapport Nage Synchro. Réponse de celui-ci : il n'ya pas eu d'activité synchro.

6. Examen du bilan - rapport des vérificateurs

Marcel Derycke (GAC) demande des explications sur la rubrique « propagande FRBN », il constate que le montant est important par rapport à ce qui avait été inscrit au budget 2008. L'explication est que le district a un stock d'écussons.

Il fait aussi une remarque sur le montant prévu pour les repas des officiels, montant qui a été dépassé par rapport au budget prévu, et il s'étonne du fait que lors des championnats des 400m, il y a proportionnellement moins de repas que lors de promotions et championnats courtes distances. Le président explique que lors des 400m, pas mal d'officiels ne sont pas présents toute la journée, certains quittent à midi, d'autres n'arrivent qu'à midi, tandis que lors des quatre autres journées, la majorité d'entre-eux prestent toute la journée, d'où l'écart dans le nombre d'officiels participant aux repas.

Marcel Derycke donne lecture du rapport des vérificateurs et propose à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux membres du bureau

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Approbation de la gestion du Bureau

La gestion du bureau est approuvée.

8. Présentation des candidats membres du bureau du district - Elections

Mme Elisabeth Polomé est démissionnaire.

Le GAC a présenté un candidat : Pascal Brichard.

4 postes à pourvoir pour 2 ans

Candidats

- René Godart : sortant et rééligible
- Jean-François Carpin : sortant et rééligible
- Bernard Parez : sortant et rééligible
- Pascal Brichard : nouveau candidat

Résultats des votes :
Après dépouillement : 18 votes valables sur 18
Les candidats sont élus.

- René Godart : 18 voix
- Jean-François Carpin : 18 voix
- Bernard Parez : 18 voix
- Pascal Brichard : 14 voix

9. Présentation des candidats aux divers comités sportifs et Conseil d'administration

Conseil d'Administration	Hermans Yves (RCCC)	sortant et rééligible
Comité Sportif Natation	Finet Jean (BDB)	sortant et rééligible
Comité Sportif Water-polo	Francis Mercier (CNT)	sortant et rééligible
Comité sportif Eau Libre	Dolimont Alain (RCCC)	sortant et rééligible
Comité sportif Plongeon	poste vacant	

10. Présentation du budget 2009

Jacques Leclercq (CHAT) s'étonne du montant prévu au budget pour la location piscine.
Réponse, il n'y a pas eu de soumission pour les championnats du Hainaut longues distances, le district doit donc prévoir de les organiser.

Le budget est approuvé à l'unanimité

11. Tableau des cotisations et amendes

Jacques Leclercq (CHAT) fait remarquer qu'il est de plus en plus difficile de recruter des officiels, il est suivi en cela par d'autres personnes de l'assemblée. Le président répond que ce sont des normes établies par la fédération. Yves Hermans (CA FFBN) fait remarquer que le district peut ne pas suivre les quotas de la fédération.
Le bureau étudiera le problème lors de sa prochaine réunion ainsi que la problématique du nombre d'officiels sur une journée complète.

12. Interpellations

L'ONS a déposé une interpellation concernant 3 points

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une interpellation concernant la gestion du bureau, celui-ci a accepté de se pencher sur les demandes de l'ONS

- en ce qui concerne les canetons, les « 8 ans » sont admis à participer à 4 courses et ceci sans temps limite et pourront concourir sans temps d'inscription
- Pour les promotions, l'obligation de réalisation des temps avant les inscriptions est annulée.
- En ce qui concerne les relais, le bureau propose 2 cas de figure

Proposition 1

On laisse en l'état, c'est-à-dire par catégorie (benjamins (11-12 ans), minimes (13-14 ans), cadets (15-16 ans), juniors (17-18 ans) et seniors (19ans et plus)) avec obligatoirement 3 nageurs de la catégorie, le quatrième pouvant être un nageur d'une catégorie inférieure sauf pour les benjamins

Proposition 2

Une catégorie supplémentaire est créée, intitulée « toutes catégories », les éléments faisant partie de cette catégorie pouvant être de tous âges, sauf canetons.

Pour les autres catégories (benjamins (11-12 ans), minimes (13-14 ans), cadets (15-16 ans), juniors (17-18 ans) et seniors (19ans et plus)), les 4 (quatre) nageurs doivent être de la même catégorie, donc plus de montée de catégorie possible. Ce qui ferait donc 6 catégories en relais, avec titre de champions. En ce qui concerne la catégorie « toutes catégories », pas de record de Hainaut possible.

Après débat, ces 2 propositions sont soumises au vote de l'assemblée, la proposition 1 est soutenue par 4 clubs, la proposition 2 par les 14 autres. C'est donc la proposition 2 qui sera d'application à partir des championnats 2009.

Une explication détaillée concernant ces points sera envoyée prochainement aux clubs.

13. Challenge Ramon

Le candidat présenté est accepté par l'assemblée

18 votes : 15 oui, 2 non et 1 vote nul

14. Appel des clubs

Aucun club n'ayant quitté l'assemblée, le président propose de lever la séance et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.